



## Suite tutelle de ma mère

Par **sp17**, le **21/11/2014** à **11:06**

Bonjour,

Ma mère a été placée sous tutelle, nous sommes deux tuteurs, une de mes sœurs a fait appel, mais le premier jugement a été confirmé. Ma sœur qui a été déboutée a beaucoup d'influence sur ma mère et fait tout ce qu'elle peut pour nous nuire afin que ma mère soit placée sous une tutelle professionnelle.

Il y a des moyens juridiques ou autres pour empêcher notre sœur de nuire, elle a créé un conflit familial avec mes frères et sœurs, nous sommes 10, entraînant avec elle quelques belles sœurs. Je vous ne décris pas l'ambiance!!!! Elle est seule contre les 9 autres.

Merci de votre réponse.

Cordialement.